

**Fonds de développement locaux,
régionaux et communautaires et
revitalisation des communautés
locales en difficulté.**

Louis Favreau et Benoit Lévesque

Note sur les auteurs: Louis Favreau est sociologue et travailleur social, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Il est animateur de la Chaire de recherche en développement communautaire et responsable du volet *Économie sociale* du Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES). Il est également rédacteur en chef de la revue *Coopératives et Développement* devenue depuis peu *Économie et Solidarités*. Benoit Lévesque est sociologue et professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il est coordonnateur général du CRISES et principal initiateur du projet de recherche sur les fonds de développement au Québec.

Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire:

série recherche #5

ISBN: 2-89251-941-1

*Dans le cadre de notre programme général de recherche¹, nous voulons analyser le pourquoi et le comment des nouvelles initiatives locales et régionales de développement face à la crise de l'emploi et de l'Etat-providence. Plus spécifiquement, le présent projet veut étudier **les fonds locaux et régionaux de développement** en tant que partie prenante des “stratégies innovatrices de développement”². Nous étudions trois types de fonds 1) des fonds régionaux telles les Sociétés régionales d'investissement(SRI); 2) des fonds locaux telles les SOLIDES dans les Municipalités régionales de comté (MRC) et 3) des fonds communautaires tel le Fonds de développement Emploi-Montréal. Ces fonds qui sont de caractère public (comme le FAE du fédéral), privé(comme les SRI) ou d'économie sociale (comme les SOLIDES) sont étudiés particulièrement par rapport à la restructuration économique et sociale des communautés locales et des régions.*

1. Le projet: sa problématique générale.

Le développement régional comme champ de recherche a opéré dans les dix dernières années un renouveau important en se centrant de plus en plus sur les dynamismes locaux (Bruneau et alii, 1993). De son côté le développement local a lui aussi opéré un renouveau important pendant la même période. Ce dernier s'est orienté de plus en plus vers l'étude des nouvelles pratiques sociales qui débouchent sur l'“économique” ou qui combinent de façon nouvelle l'“économique” et le “social” à partir de financements divers (publics, privés, associatifs). C'est notamment le cas des études urbaines et de la géographie (Vachon, 1993; Gagnon et Klein, 1991), du travail social (Matthieu, Bourque et Vaillancourt, 1988; Favreau, 1989; Doucet et Favreau, 1991), de la sociologie et de l'économie (Lévesque, Joyal et Chouinard, 1989; Joyal, 1987).

¹ Ce programme de recherche a reçu l'appui du CRSH pour trois ans (1995-1998). Il s'intitule “Crise de l'emploi et de l'État-providence: développement communautaire et initiatives de la nouvelle économie sociale”. Il est coordonné par L. Favreau et B. Lévesque. Y. Comeau (U. Laval), M.-C. Malo (HEC), C. Saucier (UQAR) et Y. Vaillancourt (UQAM) y participent également.

² Ce projet de recherche a reçu l'appui du programme FODAR du réseau UQ pour trois ans (1995-1998). Ce cahier s'inscrit dans le prolongement direct des travaux qui ont donné lieu à deux répertoires de fonds de développement, ceux des régions de l'Outaouais et des Laurentides (Favreau et Beaudoin, 1996 et Favreau, Beaudoin et Valiquette, 1996).

Ces études s'inscrivent pour nous dans le cadre général du renouvellement des pratiques sociales (Vaillancourt, 1993) et rejoint une tendance internationale des chercheurs de plusieurs disciplines tant en Europe (Laville, 1994 et 1992) qu'aux Etats-Unis/Canada (Perry, 1987) ou en Amérique latine.

Un ré-examen attentif des dynamismes locaux dans les régions s'impose notamment parce que: 1) ils ont effectué une percée substantielle dans l'ensemble des régions du Québec y compris les grands centres urbains comme Montréal; 2) ils requestionnent le rapport des entreprises à l'exclusion sociale; 3) de même que celui de l'emploi et de la revitalisation des communautés locales; 4) ils suscitent de nouveaux partenariats; 5) la portée et la signification de ces nouvelles pratiques semblent prendre une nouvelle configuration.

Le contexte actuel donne en outre une nouvelle importance aux PME et TPE lesquelles deviennent plus attentives aux effets sur le développement de leur région respective. Simultanément des initiatives économiques locales nouvelles émergent de même que des instances et des outils d'accompagnement nouveaux: des entreprises d'économie sociale, des entreprises d'insertion sociale, des organismes communautaires de formation et d'intégration à l'emploi de même que des sociétés d'aide aux développement des collectivités locales (SADC), des corporations de développement communautaire (CDC), des corporations de développement économique communautaire (CDEC), des groupes d'entraide socio-économique (de type cercles d'emprunt), des forums régionaux pour l'emploi et **finalement des fonds locaux et régionaux de développement.**

Pour ce qui est du Québec, il n'existe aucun profil national de ces fonds basé sur des études régionales comparatives. On relève également peu ou pas d'études de cas contrastés

pouvant cerner la dynamique d'ensemble au plan local comme au plan régional de ces fonds et des initiatives d'économie sociale qu'elles soutiennent.

Ce nouvel horizon de recherche est attribuable en bonne partie à la percée au cours des années 80 d'**initiatives fortes** de développement économique communautaire tant dans les grands centres comme Montréal et Québec (les CDEC) que dans les milieux urbains des régions (les CDC) ou les milieux ruraux (les SADC). En fait l'intérêt renouvelé pour ces outils de développement local/régional est principalement attribuable à la quête de nouvelles réponses **à la crise de l'emploi et de l'Etat-providence** au sein des communautés locales, des régions et à l'intérieur de mouvements sociaux.

2. Le projet: ses hypothèses.

Si on fait globalement l'examen de la question du développement local et régional à partir des principaux acteurs en cause dans cet enjeu, et de façon plus spécifique si on examine les **fonds locaux et régionaux** de développement, on peut faire les hypothèses suivantes:

1) la modernisation des **grandes entreprises** entraîne aujourd'hui une réduction substantielle et durable de l'emploi (cas de l'aluminerie, cas du secteur des pâtes et papiers etc.). L'emploi devient alors un enjeu majeur reporté, au moins en partie, sur les PME et sur les TPE (très petites entreprises). **Or la recherche de financement par ces PME et TPE est devenue particulièrement difficile**, surtout dans les secteurs traditionnels, car les grandes institutions financières, notamment les banques, jugent leur financement trop risqué et insuffisamment rentable (Lévesque, 1995).

2) les **politiques** traditionnelles des pouvoirs publics face aux problèmes de l'emploi et du développement local/régional sont en porte-à-faux dans le contexte actuel de restructuration mondiale de l'économie et de crise des dépenses publiques. Les pouvoirs publics cherchent alors à intervenir **de façon plus localisée** (quartiers des villes, régions...) par des programmes de soutien au développement des collectivités locales, notamment par **des fonds régionaux** de développement tels les Fonds d'aide aux entreprises (FAE), les

Fonds d'adaptation de la main d'oeuvre (FAMO), les Fonds décentralisés de création d'emploi (Plan Paillé) **et même des fonds plus locaux** tels les Fonds d'investissement local (gouvernement du Québec) ou les Fonds liés aux SADC (gouvernement fédéral). Le Québec n'est pas un cas unique puisqu'on retrouve de telles initiatives ailleurs dans le monde, en France, en Belgique ou dans Pays-Bas pour ne citer qu'eux (Yerochewski, 1995).

3) les **mouvements sociaux** (syndical, communautaire et coopératif) requestionnent leurs stratégies d'intervention, hier encore quasi-exclusivement revendicatrices, pour s'inscrire dans l'«économique» sur une base propositionnelle de développement (Fournier, 1991; Boucher et Favreau, 1993; Matthieu, 1988) et s'insérer dans des démarches partenariales souvent inédites avec le secteur privé et les pouvoirs publics(Lévesque et Mager, 1991), notamment par la mise sur pied de **fonds de développement** d'envergure nationale comme le Fonds de solidarité de la FTQ mais aussi et surtout des fonds locaux et régionaux comme le Fonds Desjardins d'aide aux jeunes entrepreneurs ou les SOLIDES dans les Municipalités régionales de comté (MRC);

4) les **communautés locales** se sentent menacées dans leur cohésion sociale par l'augmentation de la pauvreté (CAS,1989). Elles tentent de se recomposer socialement et économiquement en travaillant à la mise sur pied d'entreprises de proximité issues de la concertation entre acteurs locaux, par la mise en oeuvre de programmes de revitalisation économique et sociale (Favreau,1995). Ce qui a fini par imposer la nécessité de nouveaux outils de soutien que sont les **fonds locaux** (très souvent à partir de l'épargne de proximité) tels le Fonds de développement-emploi (Montréal), le Fonds populaire de Plessiville, le fonds du Centre d'initiatives pour l'emploi local (CIEL) sur la rive-sud de Québec (dans Lotbinière) et à Nicolet.

Bref, le modèle keynésien de développement et son Etat-providence sont remis en cause. Le dualisme social et géographique provoque des problèmes tels que la revitalisation économique et sociale de communautés en voie d'appauvrissement est devenue un enjeu

majeur de société. **La région, le local, la communauté redeviennent des référents incontournables** tant pour les tenants du néo-libéralisme que pour les acteurs sociaux (syndicats, coopératives, organisations communautaires). Les fonds de développement s'inscrivent directement dans cette dynamique de restructuration.

Plus spécifiquement, les grandes institutions financières (banques) ne financent que les clients les moins à risque et à rendement maximum. **Il s'est ainsi créé un vide de financement du côté des PME et des TPE** (Lebossé, 1994, Lévesque, 1995) en même temps qu'une poussée des régions et des communautés locales pour se prendre en main.

À l'intérieur de cette perspective générale, notre idée est d'**examiner cette nouvelle offre de financement** qui s'est constituée en bonne partie en dehors des circuits financiers traditionnels et sous la pression de la demande locale. Cette nouvelle offre cherche à répondre aux besoins de la PME et de la TPE dont un certain nombre sont des entreprises d'économie sociale (associatives et coopératives).

Relativement à l'émergence de ces fonds locaux et régionaux de développement, nous avancerions les propositions suivantes:

- 1) Ces fonds locaux et régionaux de développement apparaissent des **instruments précieux pour le développement local**, régional et communautaire (Lévesque, 1995: 12). Car à la différence des années 1960 et 1970, on ne s'en remet plus de façon exclusive à la grande entreprise et à l'Etat quand il s'agit de développement économique, de création d'emplois et de revitalisation des communautés locales. Si d'un côté, certains fonds ne s'inscrivent que dans la seule logique de l'économie marchande, d'autres par ailleurs parviennent probablement à combiner rentabilité et utilité sociale. C'est ce qu'il nous faut voir de plus près.

2) Ces fonds locaux et régionaux de développement sont plus souvent qu'autrement des **initiatives partenariales**. Il s'agit souvent de démarches inédites où le secteur associatif (organisations communautaires et coopératives, syndicats locaux...), le secteur privé (entreprises locales et institutions financières coopératives surtout) et le secteur public (municipalités et gouvernements centraux) se concertent et se coordonnent pour créer, animer et gérer ces outils d'accompagnement du développement local et régional. Ce partenariat réussit-il à susciter des participations croisées multiples où chacun retrouve une partie de ses intérêts?

3. Le projet: ses objectifs opérationnels et sa méthodologie.

Notre projet de recherche, sur trois ans, poursuit les **trois objectifs** suivants:

1.1. Faire l'inventaire par région des fonds locaux et régionaux de développement et constituer une banque de données descriptives sur ces fonds;

1.2. Faire l'analyse en profondeur de ce type de fonds en relation avec les effets structurants qu'ils ont sur les communautés locales et les régions. Trois types de régions ont été retenues: des régions périphériques (le Bas-du-Fleuve, le Saguenay et l'Abitibi); deux régions intermédiaires (l'Outaouais et la Mauricie); un grand centre urbain (Montréal). Faire l'analyse des partenaires locaux engagés dans ce type de fonds a) les organismes communautaires et syndicaux; b) les institutions financières coopératives (Desjardins); c) les institutions de caractère public telles les municipalités et les CLSC.

1.3. Faire l'examen du soutien étatique à ces fonds et au développement de l'emploi et d'entreprises au plan local et régional: a) certaines politiques industrielles de Québec (plan Paillé), régionales (fonds gérés par les CRD) et sociales (programmes ou projets de soutien à la création d'emplois d'utilité collective); b) certaines politiques fédérales tel le programme de soutien aux développements des collectivités locales.

Le projet de recherche fait appel à **trois stratégies de collecte de données**: 1) une fiche signalétique et un questionnaire; 2) des entrevues semi-dirigées auprès d'informateurs-clefs. Réparti sur trois années, notre travail consistera, après avoir terminé l'inventaire et la constitution de notre banque de données sur les fonds (environ 200), à étudier une vingtaine (20) de ces fonds dans les cinq régions concernées. Nous y réaliserons une quarantaine (40) d'entrevues, le tout accompagné d'une vingtaine (20) d'observations directes; 3) des sources documentaires (analyse des protocoles, ententes et programmes publics). Des entrevues d'informateurs-clefs dans les différents ministères concernés par ces fonds seront également réalisées. Globalement la période étudiée couvre les dix dernières années (1985-1995).

Les **axes méthodologiques** de travail seront les suivants:

1) **Etude descriptive des fonds locaux et régionaux** de développement dans six régions (Bas-du-Fleuve, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Mauricie, Montréal, Saguenay): la première étape sera de produire un inventaire national et par région des fonds (estimés approximativement à 200) sur la base d'une fiche signalétique conçue à cet effet.

2) Etude de cas de fonds et d'entreprises soutenues par un fonds dans les communautés et les régions du Québec choisies (20 cas). Une fois terminé l'inventaire des fonds, nous sélectionnerons une vingtaine de ceux-ci à partir desquels nous procéderons à une série d'entrevues et de l'observation directe autour notamment des points suivants:

- a) le fonctionnement des fonds (participation du milieu...);
- b) leur politique d'investissement;
- c) les critères de sélection utilisés pour soutenir ou non des projets et des entreprises;
- d) les modes de récupération des fonds;
- e) les difficultés d'arrimage rencontrées entre les “bons” projets et les fonds de développement;
- f) l'impact des activités des fonds sur le développement local et régional;
- g) l'importance économique et sociale des projets et des entreprises locales soutenues pour les communautés locales et les régions;
- h) l'état de santé des initiatives soutenues (viabilité financière etc.);
- i) l'inscription de ces initiatives dans les réseaux économiques et sociaux locaux;
- j) les perspectives d'avenir des entreprises et projets soutenus par ces fonds.

3) Etude des **rapports fonds-milieu**: partenariats et effets de ces fonds sur le milieu. Nous étudierons le soutien du milieu et la concertation qu'elle induit: a) caisses populaires, syndicats, CLSC, municipalités etc.; b) les effets structurants des fonds sur le milieu (création d'emplois, d'entreprises...).

4) Examen du **soutien étatique** à ces fonds et aux entreprises de proximité dans le domaine des services collectifs. Nous ferons l'examen de certains programmes fédéraux et provinciaux liés à cette dynamique des fonds et à celle des projets de création d'emplois d'utilité collective.

4. La réalisation du projet.

1995-1996: inventaire des initiatives et classification (200 initiatives environ). Sélection des 20 initiatives les plus pertinentes dans les cinq régions. Consolidation en équipe de la problématique, de la stratégie de cueillette de données et des thèmes d'analyse.

1996-1997: Etude des fonds choisis (20) et des entreprises qui leur correspondent. Etude des partenariats impliqués. Avec fiche de fonds, questionnaire, grille d'entrevue et cahier de bord pour observation directe.

1997-1998: Analyse, évaluation et recommandations sur les conditions de réussite de la revitalisation économique et sociale de communautés à partir du soutien des fonds et des partenariats induits. Elaboration d'un plan de diffusion (articles, colloques...). Rédaction d'un ouvrage-synthèse (interrégional et Québec).

Six universités du réseau UQ sont impliquées dans ce projet qui cherche à combiner une division du travail en fonction de l'expertise de chacun et un ancrage régional: l'UQAH (travail social et sociologie), l'UQAC (gestion et finance), l'UQAR (sociologie), l'UQAM (sociologie et travail social), l'UQAT (économie) l'UQTR (sociologie).

Pour ce qui a trait au travail respectif de chacun dans la réalisation concrète de la recherche, le chercheur principal, Louis Favreau, coordonne en partenariat avec Benoit Lévesque (coordonnateur de CRISES) l'ensemble du projet, assume le travail de cohésion de l'équipe (problématique, méthodologie de cueillette, outils d'analyse...), le travail d'encadrement méthodologique des assistants dans leur région respective (l'Outaouais et Montréal) de même que la synthèse finale et la rédaction. Les autres co-chercheurs assument la même responsabilité au niveau régional soit la cueillette de données, l'encadrement méthodologique des assistants qui accompagnent la démarche et l'analyse régionale de ces données. Tous participent donc à la mise en oeuvre de la stratégie de cueillette de données et à l'analyse des coordonnées régionales de l'enquête. En outre, l'ensemble de cette démarche est unifiée par la tenue de séminaires réguliers du groupe à Montréal ou en région. Il est prévu quelque cinq à six rencontres par année pendant les trois années du projet.

5. Impact du projet du point de vue des retombées, du potentiel et des répercussions sur le réseau.

Tous les chercheurs impliqués sont liés à des pôles de recherche (groupes de recherche ou chaires). L'impact au plan du réseau U.Q. peut se résumer comme suit:

- 1) Approfondissement des connaissances sur un aspect particulier du développement régional et de l'économie sociale: les fonds locaux et régionaux de développement et leur capacité à soutenir la revitalisation économique et sociale des communautés en difficulté dans les différentes régions du Québec.
- 2) Consolidation du collectif CRISES c'est-à-dire des chercheurs des trois constituantes pour ce qui a trait à leurs travaux sur les entreprises d'économie sociale et sur les dispositifs de soutien à ce type d'entreprises.
- 3) Elargissement à trois autres constituantes, l'UQAC, l'UQTR et l'UQAT.

4) Etablissement de relations plus régulières entre plusieurs chaires et groupes de recherche qui se complètent très bien: la Chaire sur les petites collectivités (UQAT), centrée sur le développement des communautés rurales, la Chaire en développement communautaire de l'UQAH, centrée sur la revitalisation des communautés en difficulté dans les milieux urbains, celle de l'UQAM sur la coopération et le GRIDEQ à Rimouski.

6. Les initiatives de financement du développement local: présentation sommaire de cas en cours d'étude.

Préambule.

Comment le développement local parvient-il et parviendra-t-il à se financer? Question-clé en aval et en amont du développement économique communautaire! L'accès au capital est indispensable pour faire aboutir des projets d'initiatives économiques (capital de démarrage pour les uns, capital de relance pour les autres, accès à une marge de crédit, accompagnement financier des projets et des entreprises.

Or les institutions financières traditionnelles évaluent la plupart du temps les initiatives issues des communautés locales comme étant plutôt de haut risque et de faible rendement. Résultat: des vides de financement.

6.1. Un centre d'initiatives d'emploi local, CIEL dans Lotbinière (région de Québec).

CIEL, pour Centre d'initiatives d'emploi local³, est une association sans but lucratif (OSBL) démarrée en 1984 dans le cadre de l'intervention du CLSC de l'endroit, le CLSC de

³ Les informations de base sont tirées d'une émission de télévision (Mongrain, TVA, 13/02/95) et de la documentation de CIEL.

Fortierville. CIEL est à l'origine d'un **fonds de développement de type communautaire** qui fait des prêts à des jeunes de 18 à 40 ans pour les aider à démarrer leur entreprise.

Ce fonds soutient principalement la très petite entreprise (TPE) avec des prêts qui varient entre \$500 et \$4000. Parfois on prête jusqu'à \$10,000 mais ce dernier type de prêts est assorti de la condition d'une création de plus de cinq emplois. L'ensemble de ces prêts sont des prêts sur l'honneur et sans intérêt moyennant la présentation d'un plan d'affaires et d'un bilan prévisionnel.

En dix ans, CIEL a soutenu le démarrage de 87 très petites entreprises (TPE) dans la région de Lotbinière (10,000 habitants dans une douzaine de paroisses) pour \$195,000 donnant ainsi naissance à 180 emplois. D'où proviennent les fonds? De souscriptions issues de la communauté locale, personnes et institutions locales fournissant des \$100, des \$200 ou des \$500. 367 membres y souscrivaient pour un actif de \$95,000 en 1994.

Quel type d'entreprises ce fonds soutient-il? Une micro-entreprise d'informatisation des producteurs de la région (prêt sans intérêt de \$2500); une micro-entreprise de fabrication d'armoires et comptoirs de cuisine (prêt de \$4000). Comment est géré CIEL? Par une OSBL animée par un conseil d'administration composé de sept personnes, toutes bénévoles, et d'un comité de sélection des projets composé de trois personnes, le Fonds d'aide à l'entreprise. Les membres de ce comité sont chargés de recevoir, d'étudier les demandes et de faire des recommandations. Plusieurs autres CIEL sont en formation présentement, dont deux dans la région de Nicolet. CIEL, c'est l'entraide communautaire combinant le "social" et l'"économique" à son meilleur.

6.2. L'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM).

Les projets d'insertion par l'activité économique disposent d'une source de financement appropriée pour nombre d'entre eux dans la région de Montréal et c'est l'Association communautaire d'emprunt de Montréal. L'ACEM est née en 1990 sous l'inspiration du modèle américain des associations des fonds communautaires d'emprunt, entre autres d'un des plus anciens, celui de l'*Institute for Community Economics* de Springfield au Massachusetts.

L'ACEM a démarré à l'intérieur des interventions d'une CDEC, celle du Grand Plateau (la CIDEL, pour Centre d'innovation et de développement local, aujourd'hui fusionnée avec la CDEC Centre-sud). Dotée aujourd'hui d'un capital de \$300,000, elle fait des prêts de deux ans à des petites entreprises, prêts qui varient entre \$2000 et \$15,000. 23 prêts ont été accordés en quatre ans pour la somme totale de \$220,000 (Perry et Lewis, 1994: 165). Deux personnes y travaillent, un coordonnateur qui est un travailleur social de formation et une autre intervenante disposant d'une formation en administration des affaires. L'ACEM dispose de trois comptes: un compte de capital de prêts de l'ordre de \$200,000, un fonds de réserve de \$70,000 et un budget de fonctionnement qui permet d'avoir deux salariés. C'est ce dernier fonds qui est le plus souvent déficitaire, l'ACEM ne réussissant pas à identifier une source de financement de fonctionnement stable.

L'ACEM est une “coalition d'emprunteurs, de prêteurs et de conseillers techniques” ayant pour objectif de fournir des prêts pour des projets d'entreprises créatrices d'emplois dans la communauté, particulièrement aux femmes responsables de familles monoparentales, aux immigrants et réfugiés de même qu'aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Le capital provient de sources diverses dont des Eglises, la ville de Montréal et des individus. Elle prête à des taux inférieurs à ceux du marché. Elle peut également servir d'endosseur auprès des banques ou des caisses d'épargne dans le démarrage de projets d'entreprises. Parmi les projets soutenus jusqu'à maintenant, on peut mentionner à titre d'exemples une

microentreprise de fabrication de culottes protège-couches, une école de musique, un service de ramonage de cheminées, une coopérative d'habitation pour réfugiés.

6.3. Les Fonds syndicaux et coopératifs de développement: la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses de Québec et le Fonds de développement Emploi-Montréal.

6.3.1. La Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses de Québec.

Les syndicats qui ne sont pas regroupés uniquement sur des bases professionnelles s'intéressent *hors entreprises*, à partir de leurs bases régionales d'intervention, au développement d'initiatives de développement local (coopératives de travail, participation à l'animation et à la gestion des corporations de développement économique communautaire (CDEC) comme c'est le cas à Montréal et à Québec...).

Les syndicats sont engagés directement dans le maintien de l'emploi de même que dans le développement local et régional⁴. Des syndicats CSN de la région de Québec le font par l'intermédiaire de leur caisse d'économie, la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec). Cette caisse d'économie se définit non seulement comme "une institution financière reconnue mais aussi comme un instrument de solidarité active pour le développement communautaire de nos milieux"(rapport annuel 1993: 5). Ce faisant, elle a soutenu de nombreuses coopératives de travail et d'habitation dans plusieurs régions du Québec. La caisse qui a un actif de \$83 millions de dollars et dispose d'une charte provinciale vient d'offrir aux organisations populaires et communautaires de même qu'aux

⁴ A cet effet on peut lire le rapport de B. Lévesque et alii déposé au Conseil fédéral de la CSN en 1992 sur la question du développement local et régional. On peut également lire L. Fournier sur l'expérience du Fonds de solidarité de la FTQ qui a déjà plus de dix ans (Fournier, 1991).

organisations syndicales de quelques régions (en dehors de Québec) dont Montréal et l'Outaouais la possibilité de se joindre à elle:

...Elle accorde priorité au financement de projets collectifs, communautaires, axés sur l'amélioration des conditions de vie des classes populaires...Elle permettrait de se doter d'un fonds de développement régional qui serait placé dans la Caisse des travailleuses et travailleurs de Québec...de telle sorte que des organisations de la région seraient associées par leur épargne à des projets de développement⁵.

6.3..2. Le Fonds de développement Emploi-Montréal.

L'inscription des fonds de développement dans la démarche de CDEC a un avantage particulier. C'est du moins l'expérience des trois premières CDEC par l'intermédiaire du Fonds de développement Emploi-Montréal. Disposer d'un tel fonds leur permet de favoriser l'accès au crédit et à l'assistance technique nécessaire à des entreprises au coeur des économies locales en démultipliant leur capacité d'intervention:

- 1) en leur permettant de procéder à l'analyse des entreprises existantes;
- 2) en leur permettant de choisir parmi celles-ci les unités possédant les meilleures dispositions (employabilité des gens du quartier, ouverture à une gestion différente...);
- 3) en leur permettant d'investir dans les entreprises susceptibles de créer le plus d'emplois durables à la population résidante des quartiers qu'elles desservent.

Ce qui, à la longue, a un **effet de levier** pour d'autres investissements.

Dans le cas qui nous occupe, ce fonds a l'avantage d'être sous-régional (pour les territoires de trois arrondissements de Montréal où réside une population de 250,000 habitants). Il dispose d'argent qui peuvent venir de sources régionales diverses en commençant par les CDEC elles-mêmes, puis les syndicats (le Fonds de solidarité de la FTQ et Fondation de la CSN), la

⁵ Point de vue d'un intervenant de l'Outaouais, leader de Solidarité Populaire Québec dans la région. Fortin B. (1994), *Un outil de développement communautaire au service de l'Outaouais*, texte ronéo, 3 pages. Sur cette caisse pas comme les autres, voir le magazine *Vie ouvrière* de juillet-août 1995.

ville de Montréal, le mouvement Desjardins, des caisses d'économie, des Églises et des communautés religieuses, des caisses de retraite d'employés etc. Pour pallier à l'absence de capital branché sur les initiatives de ces quartiers, les trois premières CDEC de Montréal ont en effet mis sur pied ce fonds doté d'un capital de 1,8 million de dollars. Il est destiné à soutenir des initiatives faisant de l'emploi des chômeurs et chômeuses une priorité. Il accorde des prêts variant entre \$10 000 et \$70 000.

Bibliographie

- BOUCHER, J. et L. FAVREAU (1993), "L'évolution du discours de la CSN sur les stratégies syndicales" dans Bélanger, Grant et Lévesque, (1994), *La modernisation sociale des entreprises*, Coll. Politique et Economie, Presses de l'Université de Montréal (PUM).
- BRUNEAU, COTÉ, DIONNE et alii (1993), *Développement régional* (problématique de recherche), GRIDEQ, Rimouski.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, Gaétan Morin.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, PUQ, Sillery.
- FAVREAU, L., BEAUDOIN, L. et C. VALIQUETTE (1996), *Répertoire des fonds locaux et régionaux de développement de la région des Laurentides*, Chaire de recherche en développement communautaire/Groupe interuniversitaire de recherche sur les fonds de développement, Hull, UQAH, mai 1996, 23 pages.
- FAVREAU, L., BEAUDOIN, L. (1996), *Répertoire des fonds locaux et régionaux de développement de la région de l'Outaouais*, Chaire de recherche en développement communautaire/Groupe interuniversitaire de recherche sur les fonds de développement, Hull, UQAH, mai 1996, 25 pages.
- FAVREAU, L. (1989), *Mouvement populaire et intervention communautaire*, Ed. du Fleuve, Montréal.
- FAVREAU, L.(sous la direction), (1995), *Quartiers en crise: revitalisation et développement local en milieu urbain*, numéro thématique de *Coopératives et Développement*, vol.26, numéro 2.
- FORTIN, B. (1994), *Un outil de développement communautaire au service de l'Outaouais*, texte ronéo, 3 pages.
- FOURNIER, L.(1991), *Solidarité inc., un nouveau syndicalisme créateur d'emplois*, Québec\Amérique, Montréal.
- GAGNON C. et J.-L. KLEIN, (1991), "Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social" dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.239-255.
- LAVILLE, J.-L. (1994), *L'économie solidaire, perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris.
- LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Syros\Alternatives, Paris.
- LEBOSSÉ, J. (1994), "L'enjeu de la proximité dans la couverture des zones d'ombre de l'offre de financement". Communication, Entretiens Jacques Cartier, Lyon. Texte ronéo d'Argos Consultants Grenoble/Québec.
- LÉVESQUE, B., M. MENDELL(1995), "Les fonds de développement: esquisse d'un portrait", revue *Relations*, janvier 1995, p.12 à 15.
- LÉVESQUE, B. et alii, (1994), "Les fonds de développement: un instrument indispensable pour le développement régional, local et communautaire". Communication, congrès de l'Acfas, mai 1994.
- LÉVESQUE, B. et L. MAGER, (1992), "Vers un nouveau contrat social? Eléments de problématique pour l'étude du régional et du local", dans Klein et Gagnon, *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR, p. 19 à 68.

- LÉVESQUE B. et alii, (1992), *Bâtir le Québec des régions (le développement régional et local)*, Conseil fédéral, CSN, mars 1992.
- MATTHIEU, R., BOURQUE, R., VAILLANCOURT, Y. (1988), *Les entreprises communautaires dans les services sociaux au Québec*, Département de travail social, UQAM, Montréal.
- PERRY, Stewart E. et M. LEWIS, (1994), *Reinventing the Local Economy*, Centre for Community Enterprise, Vernon, B.C.
- PERRY, Stewart E., (1987), *Communities on the way (rebuilding local economies in the United States and Canada)*, State University of New York Press.
- VACHON, B. et F. Coallier (1993), *Le développement local (théorie et pratique)*, Ed. G. Morin, Boucherville.
- VAILLANCOURT, Y. (1993), "Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public", revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, #1.
- VIENNEY, C. (1994), *L'économie sociale*, Repères #148, Ed. La Découverte, Paris.
- YEROCHEWSKI, C. (1995), *L'épargne de proximité*, dossier de la revue *Alternatives économiques*, Paris, p.25 à 32.

Liste des Sigles

- CADC= Comité d'aide aux collectivités locales.
- CAMO= Comité d'adaptation de la main d'oeuvre.
- CAE= Comité d'aide aux entreprises.
- CADC= Comité d'aide au développement des collectivités locales.
- CAS= Conseil des affaires sociales.
- CDC= Corporation de développement communautaire.
- CDEC= Corporation de développement économique communautaire.
- CIEL= Centre d'initiatives pour l'emploi local
- CIRIEC= Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives.
- CLSC= Centre local de services communautaires.
- CRD= Conseil régional de développement.
- CRDC= Chaire de recherche en développement communautaire.
- CRISES= Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats.
- DEC= Développement économique communautaire.
- GRIDEQ= Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec
- MEIC= Ministère de l'emploi et de l'immigration du Canada devenu Ministère du développement des ressources humaines.

OSBL= Organisme sans but lucratif

SADC= Société d'aide au développement des collectivités locales (résultat d'une fusion des CAE et des CADC)

SQDM= Société québécoise de développement de la main d'oeuvre.

SOLIDES= Société locales d'investissement dans le développement de l'emploi

SRI= Société régionale d'investissement